

TARIF

Conformément à l'article 2 de l'arrêté du 24 janvier 2017

TARIFS EN VIGEUR A LA DATE DU 01/05/2017

TAUX HORAIRE DE LA MAIN D'ŒUVRE

La première heure commencée est due

	MONTANT HT	TVA 5.5%	TVA 10%	TVA 20%
INSTALLATION	40.00€	42.20€	44.00€	48.00€
DEPANNAGE	55.00€	58.03€	60.50€	66.00€
DEBOUCHAGE CANALISATION	65.00€	68.58€	71.50€	78.00€

Taux de TVA applicable selon la réglementation en vigueur (article 278 et s. du CGI)

FRAIS DE DEPLACEMENT OFFERT JUSQU'À 30 KM

FRAIS DE FACTURATION GRATUIT

ETUDE, DEVIS GRATUIT

POUR TOUT AUTRES TARIFS, NOUS CONSULTER.

